

Assistance
Climatisation
Service
Quest

Parc ADONIA - La Carrière 61250 DAMIGNY / 02 33 28 80 20 / fax : 02 33 28 85 50
les01@garage.fr site:garage.fr

ASPTT ALENÇON
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

Gourmandises et Chocolats
Boulangerie-Pâtisserie

Florian GOUPILLOT
112 Rue Principale
61250 Damigny
7h-20h du mardi au samedi
7h-13h les dimanches

Vivéco  Mondial Relay

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
le samedi : 9h-12h30 et fermé le dimanche
ALIMENTATION GENERALE - FRUITS ET LEGUMES - PRODUITS FRAIS
FROMAGE A LA COUPE - MONDIAL RELAIS - GAZ - LIVRAISON A DOMICILE
1 rue du Printemps - 61250 DAMIGNY Tél. 02 33 15 36 75

Garage du FRESNE

  19 rue du Pont-du-Fresne
61250 DAMIGNY

02 33 27 74 29 Fax 02 33 27 89 17

 **LA GRENOUILLE INFORMATIQUE**

VENTE
ORDINATEURS
INSTALLATION
REPARATION
MAINTENANCE
FORMATION

François GOUYON - Directeur
16 rue Nicolas Appert - 61000 Alençon
Tél. 02 33 26 82 82
E-mail : contact@grenouilleinfo.fr
www.grenouilleinfo.fr

Les ciseaux de Mathilde



1 Place de la Mairie Damigny 02 33 31 17 17

Podologue
Nicolas GOUVENOU

10 rue Principale Damigny
02 33 29 30 31

TOUT FRAIS
TOUT FRUITS

7 Rue du Moulin À Vent, CONDE/SARTHE

Pour tout renseignement

Vincent Epiphane / Running Conseil Alençon
69 rue aux Sieurs 61000 Alençon
09 80 63 10 05 / 06 65 70 20 81 / stpleman@hotmail.fr

10e LA VETERANE DAMIGNY

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023



9h15 : Courses des Ecoles

10h00 : Course 10 km Masters
Départ unique avec classement suivant l'âge

15h00 : Les Elles de l'Orne



Le club A3 Alençon en partenariat avec Running Conseil et avec le soutien de la commune de Damigny et du Conseil Départemental de l'Orne organise

Dimanche 8 octobre 2023 à 10 h00

la dixième édition de « La Vétérane de Damigny » dans les rues et les sentes de Damigny, course pédestre réservée aux masters, avec **départs unique (seulement pour la 10e édition). Le classement sera au scratch avec handicap selon sa catégorie** (voir tableau page ci-contre).

Inscription par Internet sur www.normandiecouseapied.com

Ou par bulletin d'engagement papier ci-dessous :

➡ À retourner jusqu'au **samedi 30 septembre 2023** par voie postale à
Running Conseil Alençon, 69 rue aux Sieurs 61000 Alençon

Nom :	Prénom.....	<table border="1"> <tr> <td>Réservé organisation</td> </tr> <tr> <td>Groupe départ</td> </tr> <tr> <td>Dossard</td> </tr> </table>	Réservé organisation	Groupe départ	Dossard
Réservé organisation					
Groupe départ					
Dossard					
Adresse :					
Ville :	CP:				
Date de naissance :	Sexe: H ou F				
Courriel :	@.....				
n° tel :					
n° tel à appeler en cas d'urgence :					

➡ Joindre la copie d'une **licence sportive (art.4) en cours de validité** à la date de la compétition ou un **certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la compétition.

N°licence FFA:..... Club :

Droit à l'image: les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la Vétérane de Damigny à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course La Vétérane de Damigny joint à ce bulletin et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

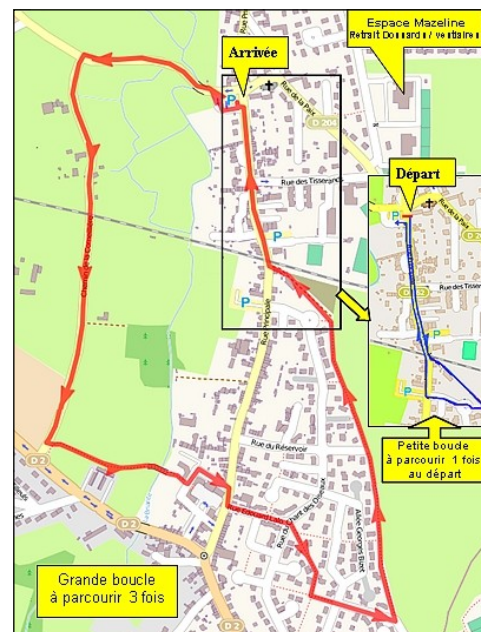
Date:

Signature:

8€ jusqu'au 30/09 par papier - 7€ jusqu'au 2/10 minuit sur internet
10€ du mardi 3/10 au vendredi 6/10 minuit sur internet

REGLEMENT

- Art.1 L'A3 Alençon organise le dimanche 10 octobre 2023 la 10^e édition de la course pédestre « La Vétérane de Damigny », parcours de 10 km.
- Art.2 Le parcours comportant 1 boucle d'1 km au départ suivie par trois boucles de 3 km chacune, se déroule dans les rues et sentes de Damigny. Les participants s'engagent à accomplir la totalité du parcours sous peine de disqualification.
- Art.3 **La course La Vétérane de Damigny est ouverte à partir de la catégorie M0**
- Art.4-1 Les athlètes fourniront la **copie papier** d'une licence parmi les suivantes, seules recevables, une licence athlète compétition, une licence athlète santé loisir option running ou un pass-running délivré(e) par la FFA; une licence délivrée par la FSCF, la FSGT option course à pied en compétition; une licence délivrée par les FFT, FFCO ou FFPM en cours de validité (**année 2023-2024**).
- Art. 4-2 Pour les autres participants, ils devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 8 octobre 2023 ou sa photocopie.
- Art.5 Le tarif des engagement sera de 7, 8 ou 10€ selon la date d'engagement.
- Art.6 **Le départ sera unique à 10h00.**
- Art.7 Les départs sont fixés à partir de 10h sur le parking de la Maison des Loisirs (près de l'Eglise).
- Art.8 Pas d'engagement sur place. Retrait des dossard salle Mazeline jusqu'à 9h30.
- Art.9 Des vestiaires seront à disposition à l'Espace Mazeline.
- Art.10 Un ravitaillement en eau sera proposé à chaque tour.
- Art.11 Une assistance médicale sera assurée conformément à l'arrêté municipal qui autorise cette compétition.
- Art.12 L'Association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile auprès de l'AIAC.
- Art.13 Des récompenses seront attribuées aux 15 premiers hommes et 10 premières femmes.
- Art.14 . La féminine et l'homme ayant réalisé le meilleur temps et les trois athlètes hommes et trois athlètes femmes les plus âgés seront récompensés.
- Art.15 La remise des récompenses aura lieu à l'Espace Mazeline de Damigny à partir de 11h30 .
- Art.18 Droit à l'image : du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.
- Art. 19 L'organisation ne pourrait être tenue responsable de la publication des résultats sur des sites Internet.
- Art. 20 Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.
- Art.21 **Une course des Ecoles** est organisée pour les écoliers des classes primaires sur 2 distances selon l'âge, 600m pour maternelle/CP et 1000m pour CE/CM sans classement. Les parents devront remplir une autorisation parentale à cet effet , disponible sur place ou sur le blog du club A3 Alençon.
- Art.22 Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.
- Art 23 Lot de la 10e édition uniquement aux 150 premiers inscrits.



RETRAIT DES DOSSARDS		
Il se déroulera le jour de la course à l'Espace MAZELINE de Damigny à partir de 8 h 30		
Handicap'	Départ à 10h00 pour tous	masters
Aucun	M8-9 nés en 1944 et avant	-
+ 2min	M7 nés en 1945 - 1954	1
+ 6 min	M6 nés en 1955 - 1959	2
+ 8 min	M5 nés en 1960 - 1964	3
+ 9 min 30	M4 nés en 1965 - 1969	4
+ 11 min 30	M3 nés en 1970 - 1974	5
+ 12 min 30	M2 nés en 1975- 1979	6
+ 13 min 30	M1 nés en 1980 - 1984	7
+ 14 min	M0 nés en 1985 - 1989	8